



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE DE LAUSANNE - VALLÉE DE LA JEUNESSE

Le 28 octobre prochain, les apprentis retrouveront leur bâtiment scolaire désormais sécurisé

Les 1600 apprentis et élèves de maturité professionnelle de l'EPCL pourront réintégrer dès le 28 octobre prochain le bâtiment de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne. Les travaux de consolidation menés depuis plusieurs semaines garantissent désormais la sécurité du bâtiment.

Le 22 août dernier, l'utilisation du bâtiment de la Vallée de la Jeunesse avait été provisoirement suspendue suite à des déformations constatées au cours de travaux de rénovation. Soucieux avant tout de la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel administratif, le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) avait suspendu l'occupation du bâtiment jusqu'à ce que les travaux de consolidation garantissent une sécurité totale, condition qui est désormais remplie.

Dès le lundi 28 octobre prochain, les apprentis et élèves de la Vallée de la Jeunesse pourront ainsi réintégrer leur bâtiment scolaire; les horaires et salles de cours seront indiqués dès le 14 octobre sur le site internet de l'EPCL. Les apprentis enclassés durablement dans d'autres écoles professionnelles poursuivront leur année scolaire dans les écoles qui les accueillent depuis le 9 septembre dernier.

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) tient à remercier la direction et les enseignants de l'établissement pour leur travail et leur engagement, ainsi que les apprentis, leurs parents et leurs maîtres d'apprentissage pour la compréhension dont ils ont fait preuve durant ces 6 dernières semaines face à une situation exceptionnelle. La Direction générale de l'enseignement postobligatoire remboursera aux apprentis les surcoûts liés au changement temporaire de lieux d'enseignement (frais de transports). Une information spécifique précisant les modalités du dispositif mis en place sera adressée aux apprentis et aux entreprises formatrices dès aujourd'hui.

Le site de la Vallée de la Jeunesse ouvrira ses portes aux parents, aux élèves, aux

maîtres d'apprentissage, aux enseignants et au personnel administratif jeudi 24 octobre, de 17h30 à 19h. Sur place, les visiteurs qui le souhaitent pourront rencontrer des responsables des services cantonaux concernés, ainsi que les maîtres d'oeuvre, pour une présentation et une visite du bâtiment. Les représentants des médias seront également conviés à cette séance d'information.

Les travaux de rehaussement du bâtiment et d'assainissement de l'enveloppe en cours

- visant à réduire considérablement la consommation d'énergie et les émissions de CO2 -

se poursuivent quant à eux selon la planification établie par le Canton (SIPAL) et ses mandataires.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 octobre 2013

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 06 DFIRE,
Philippe Pont, Chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60